

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



LE PRESIDENT DE LIMOGES METROPOLIS - COMMUNAUTE URBAINE

VI le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5114-1, L. 5114-3 et L. 5114-10;

VI le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L. 1021-1;

VI la délibération n°72 du conseil communautaire de Limoges Métropole du 17 août 2023 relative à la désignation et attribution du Conseil communautaire au Président;

VI la délibération n°71 du Conseil communautaire de Limoges Métropole du 30 septembre 2023 relative à la fixation des tarifs de maintenance d'occupation d'ETER (Eclairage) et du Centre d'Innovation et de Recherche en Electrique (CIRE);

VI la délibération n°43 du Conseil Communautaire de Limoges Métropole du 17 août 2023 relative à l'attribution de locaux au service public de la ville de Limoges (gestion des déchets);

CONSIDERANT que le bâtiment existant d'ETER a été mis à la disposition de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole par délibération du Conseil communautaire en date du 30 juin 2018;

CONSIDERANT que la société EL SMARTGRID a exprimé la volonté d'occuper des locaux au sein de la Communauté Urbaine de Limoges;

DECISION

Qu'il est approuvé le 15 septembre 2025 (après un 11 août 2025), la société EL SMARTGRID occupe les locaux A2201 (107 m², A2210 (15 m²), A2211 (15 m²), A2212 (14 m²), A2213 (14 m²), A2214 (14 m²), A2215 (14 m²) situés au service ELER, et notamment les locaux A2210 (15 m²), A2211 (15 m²), A2212 (14 m²) et A2213 (14 m²) situés au service Bâtimentaire;

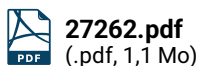
à compter des locaux au sein de la Communauté Urbaine de Limoges (CIRE) A2201 (107 m²) et A2210 (15 m²), A2211 (15 m²), A2212 (14 m²), A2213 (14 m²) situés au service Bâtimentaire;

Le montant de la rétribution s'élève à 9000 € HT par mètre carré de par an pour les locaux et 45 000 € HT pour autres locaux par an pour un mètre carré correspondants à un volume de

DÉCISION

Décision concernant la convention d'occupation provisoire phase chantier de locaux du domaine public avec la société EL SMARTGRID

1 DOCUMENT - Publié le 1 Octobre 2025



 **TÉLÉCHARGER**